DEPARTEMENT DE L'ALLIER – ARRONDISSEMENT DE MONTLUCON DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 26 mai 2016 Compte-rendu

Aux termes des articles L. 2121-25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte rendu est affiché sous huit jours, par extraits, à la porte de la communauté de communes. Selon la jurisprudence du Conseil d'Etat, il appartient uniquement au président de préparer les extraits à afficher et il lui revient la responsabilité de faire procéder à l'affichage (2 décembre 1977, comité de défense de l'environnement de Maçon-Nord). Le compte rendu liste les titres des affaires traitées en mentionnant le résultat du vote de l'assemblée délibérante et est destiné à informer le public des décisions prises par le conseil communautaire, dans des délais de publicité relativement courts.

Présent(s):: Monsieur Thierry AUDOUIN, Madame Corinne TREBOSC, Monsieur Georges CHALMET, Monsieur Olivier FILLIAT, Madame Jacqueline PRENCHERE, Madame Josette BEAUBIER, Monsieur Fabien THEVENOUX, Monsieur Daniel RONDET, Monsieur Michel GALOPIER, Monsieur Daniel ARTIGAUD, Monsieur Cyril ROMERO, Monsieur Bernard SOULIER, Monsieur Pierre-Marie DELANOY, Monsieur Jacques BARDIOT, Monsieur Alain GAUBERT, Monsieur Julien POINTUD, Madame Marie-Line CLAME, Monsieur Denis CLERGET, Monsieur Bernard SAUPIC, Monsieur Daniel RENAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration: Monsieur Stéphane MILAVEAU à Madame Corinne TREBOSC COUPAS, Madame Marie-Solange LALEVEE à Monsieur Daniel RENAUD.

Absent(s) excusé(s): Monsieur Bernard FAUREAU.

Présent(s) sans voix délibérative : Madame Anne RENAUD, Madame Marie-Laure FOURNIER, Madame Catherine SADDE, Monsieur Robert LEPEE, Monsieur Francis LEBLANC.

Assistait également à la réunion : Madame LEPEE Odile.

| Délibération n° | Objet | Vote |
|--------------------|--|-----------|
| 2016-54 | Vente de l'Atelier communautaire d'Urçay et des deux parcelles attenantes | approuvée |
| 2016-55 | Création d'un emploi de Directeur (trice) d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH° à mi-temps | approuvée |
| 2016-56 | Avenant à la convention de mise à disposition des locaux avec la commune de Saint-Bonnet-Tronçais | approuvée |
| 2016-57 | Adhésion du SMIRTOM Val de Cher au SICTOM de la Région montluçonnaise | approuvée |
| 2016-58 | Compte-rendu des délégations de la Présidente | approuvée |

| 2016-59 | Précision du dispositif de soutien aux associations | approuvée |
|---------|---|-----------|
|---------|---|-----------|

La Présidente,

Affiché et publié le : 30/05/2016

